

J'autorise la communication de mes coordonnées aux associations de parents d'élèves :

OUI NON

J'autorise la prise de photographie d'identité à usage interne de l'établissement :

OUI NON

J'autorise mon enfant à participer aux activités pédagogiques se déroulant en dehors du lycée sur le temps scolaire

OUI NON

Signature du responsable légal :

Pièces à joindre obligatoirement au présent dossier d'inscription:

- Photocopie intégrale du livret famille (ou de la décision de justice ou déclaration sur l'honneur de la délégation d'autorité parentale)
- Photocopie d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport)
- Photocopie de justificatif de résidence correspondant à l'adresse des responsables légaux (facture eau, élec., téléphone)
- 3 Photos d'identité (dont 2 agrafées : 1 sur ce dossier, l'autre sur le dossier infirmerie, 1 pour le carnet de liaison)
- Fiche de Santé et dossier infirmerie
- Photocopies du carnet de vaccinations
- Demande d'inscription au service d'internat et de demi-pension
- Original d'un Relevé d'identité Bancaire ou Postal (RIB ou RIP, pas de photocopie)
- Si l'élève a 16 ans et plus : photocopie de l'attestation de recensement et / ou de l'attestation de JDC.



DOSSIER D'INSCRIPTION

ANNEE SCOLAIRE 2018

A remplir par la famille

NOM : Prénoms :

Sexe : M F Né(e) le/...../..... à Commune..... Pays.....

Régime souhaité: Externe Demi-pensionnaire Interne

SCOLARITE en 2017: Etablissement : Ville : Classe :

	Père ou Responsable légal	Mère ou Responsable légale
Nom - Prénoms
Adresse complète
BP
Code postal
Tél. Dom :
Tél. portable :
Tél. employeur :
Autre téléphone :
Adresse Mail :
PROFESSION

Pour les élèves n'habitant pas chez les parents ou internes :

Correspondants

Nom - Prénoms			
Adresse complète			
(+ justificatif)			
B.P - Code postal			
Tél. Dom :			
Tél. portable :			
Tél. employeur :			
Adresse Mail :			
PROFESSION			
SIGNATURES	Le Père :	La Mère :	Le responsable légal :	L'élève :

Lycée professionnel Pétro ATTITI
1, rue Teilhard de Chardin
BP K2
98849 NOUMEA CEDEX

Tél. : 41 88 33
Tél. infirmerie : 41 01 36
Fax : 43 46 36 (*à l'attention de l'infirmière scolaire*)

infirmerie.9830306r@ac-noumea.nc

Dossier infirmerie 2018 (inscription/réinscription)

NOM de l'élève :

Prénom(s) :

Né(e) le : à

Sexe : M / F

Adresse complète :

Code postal : Ville ou localité :

Etablissement scolaire fréquenté en 2017 :

Classe fréquentée en 2017 :

Tout dossier incomplet sera refusé.

NE PAS REMPLIR

- *cadre réservé à l'infirmerie*

- DOSSIER COMPLET - remis infirmerie : le
- DOSSIER INCOMPLET - remis infirmerie : le

Manque : vaccination(s) : BCG IDR DTP ROR GENHEVAC B
et/ou vaccin(s) à mettre à jour :

- photo d'identité
- carte d'assuré social
- autorisation d'opérer remplie et signée
- autre :

• certificat médical de dispense EPS partielle ou totale récupéré : oui non

• ordonnance demandée le : pour :
le : pour :

• ordonnance récupérée le : le :

• PAI pour remis à la famille le :

• PAI récupéré rempli et signé le :

• Autres documents demandés :

• Renseignements utiles :



DOSSIER INFIRMERIE 2018 (INSCRIPTION/RÉINSCRIPTION)

Liste des documents à fournir préalablement entièrement remplis et signés :

1° - Dossier cartonné ci-contre,

2° - Une photo d'identité,

3° - Fiche de santé non confidentielle,

4° - Fiche de santé confidentielle (à mettre si besoin sous enveloppe avec nom de l'élève, prénom, date de naissance à l'attention de l'infirmière scolaire),

5° - Photocopie de la carte d'assuré social en cours de validité,

6° - Photocopies lisibles des 3 pages vaccinations du carnet de santé avec les vaccinations suivantes :

/ BCG et IDR. / Vaccinations antipoliomyélitique, Antidiphthérique, Antitétanique (ou DTP), Anticoquelucheuse.
(DTP obligatoirement à jour)

/ Vaccinations antirougeoleuse, Antirubéolique, Antiourlienne, Antityphoparathyphoïdique, Autres vaccinations.

/ * Pour les élèves des filières sanitaires et sociales - ASSP et SPVL - :
les 3 injections du GENHEVAC B (obligatoirement à jour)

REGLEMENT INFIRMERIE

L'accès à l'infirmierie est strictement réglementé :

- pendant les récréations et le temps de pause de midi : tous les soins sont assurés. L'élève se rend à l'infirmierie et patiente en salle d'attente,
- pendant les cours et les études : seules les urgences sont assurées. Le professeur remplit le tableau « passage à l'infirmierie » qui se trouve dans le carnet de liaison de l'élève. L'élève se rend alors à l'infirmierie avec son carnet de liaison accompagné par un autre élève de sa classe.

ouverture de l'infirmierie :

lundi à jeudi : 7h00 - 20h00

vendredi : 7h00 - 16h00

L'infirmière scolaire a la responsabilité d'effectuer des soins préventifs ou curatifs qui visent à protéger, maintenir, restaurer et promouvoir la santé des élèves.

Les renseignements demandés dans le dossier infirmierie, la fiche de santé confidentielle et la fiche de santé non confidentielle sont essentiels au suivi de l'état de santé des élèves.

L'infirmière ne peut en aucun cas se substituer au médecin traitant et n'est pas habilitée à conduire un élève chez le médecin ou à tout autre rendez-vous : c'est le rôle de la famille ou du correspondant.

Si un élève est malade, ne peut suivre les cours ou être maintenu à l'internat, l'infirmière contactera la famille ou le correspondant de l'élève pour qu'ils viennent le récupérer à l'infirmierie 24h/24.

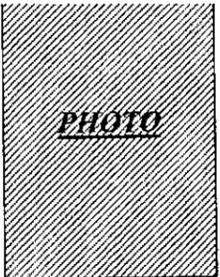
Lors d'un retour à domicile, aucun élève mineur ne peut quitter le lycée seul : il attend qu'on vienne le chercher à l'infirmierie ou au bureau de la Vie Scolaire et rentre au domicile après signature de décharge du représentant légal qui le récupère.

L'infirmierie n'est pas un dispensaire : les produits et matériels nécessaires à l'exécution de soins répétés et prescrits par protocole médical doivent être fournis à l'infirmierie par la famille.

Sauf avis contraire de l'infirmière, il est rigoureusement interdit d'avoir des médicaments sur soi : ceux-ci doivent être déposés à l'infirmierie. Tout élève ayant besoin de conserver son traitement sur lui (asthme, migraine, allergie.....) doit le signaler à l'infirmière et lui remettre une ordonnance médicale récente.

Pour information : le docteur Hervé JAMEUX, médecin généraliste, assure des consultations uniquement auprès des élèves internes, les mardis et jeudis de 14h00 à 15h00, sur rendez-vous pris auprès de l'infirmière ou sur sa demande si l'état de santé de l'élève le nécessite.

Lycée professionnel Pétro ATTITI
- 2018 -
FICHE INFIRMERIE non confidentielle



NOM de l'élève : Prénom(s) :
 Né(e) le : à Garçon : / Fille :
 Adresse complète :
 Code postal : Ville ou localité :
 Classe en 2017 : Etablissement fréquenté en 2017 :
 N° mobilis de l'élève :

EXTERNE : DEMI-PENSIONNAIRE : INTERNE :
 (cocher la case correspondante)

A remplir obligatoirement : PERSONNES À CONTACTER EN CAS D'URGENCE :

Pour un retour au domicile : un élève mineur ne peut quitter l'infirmerie qu'accompagné de son représentant légal.
 Pour les élèves internes, ces numéros de téléphone sont susceptibles d'être appelés par le lycée 24h/24.

Nom+Prénom (père)	Nom+Prénom (mère)	Nom+Prénom (correspondant)	Nom+Prénom (tuteur légal)
.....
Tél dom :	Tél dom :	Tél dom :	Tél dom :
Tél trav :	Tél trav :	Tél trav :	Tél trav :
Mobilis :	Mobilis :	Mobilis :	Mobilis :

Médecin traitant : Dr lieu : téléphone :

Aide MEDICALE : A ou B (sud, nord ou îles)	N°	VALIDE : du	au
CAFAT / RUAMM:	N°	VALIDE : du	au
MUTUELLE :	N°	VALIDE : du	au

En cas d'urgence, l'élève accidenté ou malade est transporté par ambulance ou par SAMU vers l'hôpital le mieux adapté à son cas. Le lycée Pétro ATTITI s'efforce d'avertir la famille le plus rapidement possible grâce aux contacts communiqués plus haut.

Autorisation d'opérer (à remplir obligatoirement) :

Nous, soussignés, Monsieur et/ou Madame Père / Mère / représentant légal de l'élève autorisons l'anesthésie et l'intervention chirurgicale de notre enfant en cas d'urgence.

Fait le : à :

Signature du représentant légal (obligatoire)

Autres observations particulières et non confidentielles que vous jugerez utiles de porter à la connaissance de l'établissement :

Fiche de santé confidentielle- 2018

NOM de l'élève :
 Prénom :
 Date de naissance :

(si nécessaire : à adresser sous pli confidentiel à l'infirmière)

	OUI	NON	
PROBLEME PULMONAIRE :			
* Asthme.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	* <u>Traitement anti-asthme à avoir sur soi en permanence.</u> Prévenir impérativement les professeurs et le professeur d'EPS. Ordonnance à fournir à l'infirmier pour 2018 avec conduite à tenir en cas de crise d'asthme
Autre lequel ?.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
PROBLEME CARDIAQUE :			
* Rhumatisme articulaire aigu (ou RAA)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	* <u>Suivi par un Cardiologue ?</u> : oui <input type="checkbox"/> / non <input type="checkbox"/> Dr Téléphone : Traitement : Fréquence : Ordonnance à fournir à l'infirmier pour 2018 Ordonnance à fournir à l'infirmier pour 2018
* Souffle au cœur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Autre lequel ?.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Traitement suivi :
Epilepsie.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Traitement suivi :
Spasmophilie.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Diabète	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Migraines	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Lombalgies chroniques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Autre lequel ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
PROBLEME VISUEL :			
Myopie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Astigmatisme.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Hypermétropie.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Diplopie.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Daltonisme	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Lunettes ou lentilles (préciser).....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Autre lequel ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
PROBLEME AUDITIF :			
Surdité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	* <u>Prothèses auditives / drains en place ?</u> oui <input type="checkbox"/> / non <input type="checkbox"/> Type de prothèse : Droite <input type="checkbox"/> Gauche <input type="checkbox"/> Bilatérale <input type="checkbox"/> (cocher la case correspondante) Si oui : prévenir impérativement les professeurs et le professeur d'EPS. En cas de dispense d'EPS ou de piscine : fournir le certificat médical à l'infirmier, au professeur d'EPS et à la Vie Scolaire pour 2018.
Otitis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Autre lequel ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
HANDICAP :			
Lequel ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Observations particulières relatives au handicap :
Taux d'handicap évalué à : %			
Date de la dernière commission d'évaluation :			
Langue des signes : oui <input type="checkbox"/> / non <input type="checkbox"/>			
ALLERGIES :			
Lesquelles ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En cas d'allergie sévère nécessitant un traitement d'urgence : fournir un certificat médical à l'infirmier avec conduite à tenir. Déposer les médicaments à l'infirmier pour 2018.

AUTRE SUIVI :	OUI	NON	
Psychologique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	* Pour toute demande de tiers-temps et en cas de suivi orthophonique : <u>fournir dès la rentrée scolaire</u> un bilan orthophonique de l'année en cours. Contacter le professeur principal, le secrétariat de direction et l'infirmière en début d'année scolaire 2018.
Par un éducateur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
* Orthophonique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
En famille d'accueil ou foyer	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
AUTRE PROBLEME DE SANTE OU INFORMATIONS PARTICULIERES QUE VOUS SOUHAITEZ SIGNALER :			Coordonnées du médecin spécialiste ou du généraliste qui suit l'enfant : Dr : Spécialité : Téléphone : Traitement journalier : Interventions chirurgicales prévues ? oui <input type="checkbox"/> / non <input type="checkbox"/> Dates 2018 : Votre enfant est-il évasané régulièrement ? oui <input type="checkbox"/> / non <input type="checkbox"/> Fréquence/date des évasans prévues en 2018 : Lieu retenu, hôpital et service :
<p><i>Dans l'intérêt de leur enfant et pour assurer un meilleur suivi, nous remercions par avance les familles de bien vouloir rester en contact régulier avec l'infirmier tout au long de l'année scolaire 2018.</i></p>			

En fonction des renseignements portés sur cette fiche, vous pouvez demander à ce que soit établi entre vous, le médecin traitant (ou spécialiste), l'infirmière scolaire et l'équipe pédagogique, un Projet d'Accueil Individualisé (ou P.A.I.), conformément à la circulaire n° 2003-135 du 08/09/2003 relative à l'accueil en collectivité des enfants atteints de troubles de la santé et évoluant sur une longue durée.

Demande de P.A.I. : non oui : pour pathologie ou handicap suivant :

Pratique de l'EPS : oui * partielle : préciser si possible : *non

* Pour information en cas de dispense d'EPS partielle ou totale : remettre un certificat médical à l'infirmière, au professeur d'EPS et à la Vie Scolaire.
 En l'absence de certificat médical précisant une inaptitude partielle ou totale, votre enfant sera considéré comme apte à la pratique du sport pour l'année 2018.

Fait le : à

Signature du représentant légal :



FORMALITES DE DEMANDE D'INSCRIPTION A L'INTERNAT POUR L'ANNEE 2018

Les dossiers ne doivent en aucun cas être expédiés par la poste ou remis par l'élève

- Cette fiche est **A CONSERVER PAR LA FAMILLE** jusqu'à ce que la rentrée 2018 soit totalement effectuée.
- Les documents de demande d'inscription à l'internat pour l'année 2018 sont à remplir avec le plus grand soin.

PIECES A FOURNIR

- La fiche d'inscription complétée
- les formulaires joints et dûment remplis.
- La photocopie d'une quittance de loyer, de téléphone ou d'électricité du correspondant.

INTENDANCE (paiement à la rentrée 2018)

- Le prix de la pension pour le 1^{er} trimestre (ou le complément annuel pour les boursiers sur présentation de l'attestation de bourse).
Chèque libellé à l'ordre de M. l'agent comptable du lycée Pétro Attiti.

INFORMATIONS IMPORTANTES

- Les élèves n'étant pas en règle le jour de la rentrée ne pourront en aucun cas intégrer l'internat avant d'avoir régularisé leur situation.

Le planning de rentrée, que nous vous demandons de respecter, sera communiqué par voie de presse, à compter du 6 février 2018

CE DOSSIER DEVRA NOUS ETRE REMIS **COMPLET**



DEMANDE D'INSCRIPTION A L'INTERNAT
(attention : une réponse à cette demande vous sera communiquée avant la rentrée scolaire)

JOINDRE OBLIGATOIREMENT LES BULLETINS SCOLAIRES 2017
Tout dossier incomplet ne sera pas examiné

Lycée
Professionnel
Petro ATTITI

ANNEE SCOLAIRE 2018

ELEVE

CPE

Nom et Prénom :

Sexe :

Né(e) le :

à

Classe en 2017 :

Etablissement :

Classe en 2018 :

Nom du responsable légal :

Adresse :

Tél. :

Signature

(joindre obligatoirement à cette demande une quittance (eau, électricité, téléphone ou loyer))

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

Favorable

liste d'attente

Défavorable



OBSERVATIONS



LYCEE PROFESSIONNEL Pétro ATTITI
INSCRIPTION POUR L'ANNEE 2018

NOTE D'INFORMATION

I- RENSEIGNER CORRECTEMENT LES DIFFERENTS ELEMENTS DU DOSSIER

- 1 - Renseigner avec précision la fiche d'inscription
- 2 - Remplir les différentes autorisations (sorties, publication photo des mineurs).
- 3 - Demande de régime (interne, demi-pensionnaire ou externe) pour l'année 2018

DOSSIER D'INSCRIPTION

Pièces à fournir :

- Photocopie intégrale du livret famille (ou de la décision de justice ou déclaration sur l'honneur de la délégation d'autorité parentale)
- Photocopie d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport)
- Photocopie de justificatif de résidence correspondant à l'adresse des responsables légaux (facture eau, élec., téléphone)
- 3 Photos d'identité (dont 2 agrafées : 1 sur ce dossier, l'autre sur le dossier infirmerie, 1 pour le carnet de liaison)
- Fiche de Santé et dossier infirmerie
- Photocopies du carnet de vaccinations
- Demande d'inscription au service d'internat et de demi-pension
- Original d'un Relevé d'identité Bancaire ou Postal (RIB ou RIP, pas de photocopie)
- Si l'élève a 16 ans et plus : photocopie de l'attestation de recensement et / ou de l'attestation de JDC.

II – TARIFS POUR L'INSCRIPTION POUR L'ANNEE 2018

Pour tous les élèves de BTS : 15 000 F (paiement à l'intendance, chèque à libeller à l'ordre de « Monsieur l'agent comptable du Lycée Pétro Attiti »

ELEVES BOURSIERS ET NON BOURSIERS

Pack complet : 25 000 F correspondant à : adhésion assurance et FSE, paiement du pack vestimentaire (t-shirt EPS et tenue règlementaire) ainsi que la location d'équipements scolaires.

Le montant de la bourse sera remboursé aux familles, à la rentrée 2018, sur présentation de l'attestation de bourse de la province dont l'élève est ressortissant.

Les chèques sont à libeller à l'ordre du Foyer socio-éducatif Pétro ATTITI

LE MONTANT TOTAL DOIT ETRE IMPERATIVEMENT REGLE LORS DE L'INSCRIPTION.

Tournez SVP...

IIV- DEMI-PENSION et HEBERGEMENT

TARIFS (sous réserve de modifications)

	CAP - BAC PRO - BTS - MC				
	INTERNAT			DEMI-PENSION	
	Boursiers*	N/Boursiers 2 ^{ème} et 3 ^{ème} trimestre	N/Boursiers Et tout BTS 1 ^{er} trimestre	Boursiers*	N/Boursiers
		42 600 F	44 700 F		16 950 F
P. NORD	22 998 F			12 455 F	
P. SUD		2 100 F		0	
P. ILES	28 920 F			360	

* Complément de bourse à payer par la famille, payable en une seule fois en début d'année, sous réserve de modifications des provinces.

Les élèves DP et internes s'étant inscrits en décembre 2017 doivent impérativement passer à l'intendance à compter du 6 Février 2018 afin de régler la cantine ou l'internat.

VI – INFIRMERIE

Le dossier dument complété

- Photocopie des vaccinations à jours
- Photocopie des cartes de prise en charge : CAFAT, AMG, Mutuelle

**AUCUNE PHOTOCOPIE NE SERA FAITE PAR
NOS SERVICES**

**RETOUR DES DOSSIERS COMPLETS
DU 12 AU 21 DECEMBRE 2017
DERNIER DELAI**

HORAIRES D'OUVERTURE : 7 H 30 à 16 h00

**LE LYCEE SERA OUVERT A COMPTER DU 12 FEVRIER 2018 AUX HORAIRES SUIVANTS
7 h à 11 h 30 et 12 h 16 h**



RENTREE 2018

POUR LE SERVICE INTENDANCE

LORS DE L'INSCRIPTION DE VOTRE ENFANT A
LA CANTINE OU A L'INTERNAT

PIECES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT :

- REGLEMENT (ESPECE OU CHEQUE)
- FICHE INTENDANCE
- COUPON OU ATTESTATION DE BOURSE
- RELEVÉ D'IDENTITE BANCAIRE (RIB) OU
POSTAL (RIP)

TOUS LES DOSSIERS IMCOMPLETS
SERONT REFUSES

MERCI DE VOTRE COMPREHENSION

LE SERVICE INTENDANCE



LYCEE PROFESSIONNEL PETRO ATTITI

Fiche intendance

Nouméa, le

ELEVE

Nom :
Prénom :

Classe :

RESPONSABLE LEGAL 1 DE L'ELEVE (Père/Mère) (1)

Nom :
Prénom : Tél. (dom)/ Tél. (portable) :
Adresse :
Adresse de l'employeur :
Tel :

RESPONSABLE LEGAL 2 DE L'ELEVE (Père/Mère) (1)

Nom :
Prénom : Tél. (dom)/ Tél. (portable) :
Adresse :
Nom de votre employeur (société) :
Tel :

Souhaite que mon fils/ma fille (1)

Soit : Demi-pensionnaire Interne Externe (1) pour l'année 2018

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur lequel précise qu'aucun changement de régime ne se fait en cours de trimestre (carnet de liaison chapitre VII paragraphe 8.1)

Le Père/La Mère

Représentant légal

IMPORTANT : Fournir obligatoirement un RIB (des parents)

(1) Rayer la mention inutile